Envoyé en préfecture le 12/12/2025
Reçu en préfecture le 12/12/2025
Publié le
ID : 056-215601675-20251211-2025_051-DE

Plougoumelen
commune du golfe

Conseillers en exercice : 17 - Présents : 11 - Votants : 13

Le jeudi 11 décembre 2025 à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de PLOUGOUMELEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle annexe du conseil municipal, sous la présidence de Madame BERTHELOT Léna, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 5 décembre 2025

Présents : BERTHELOT Léna, MASSON Raynald, DUMAS Laurence, LE CORFF David, GUILLERY Christine, GUILLEMOT Stéphanie, ODOU Jacques, MOCQUET Julien, RETAILLEAU Annie, GROLEAU Solveig, LEMAITRE Katia.
Pouvoirs :
THOMAS Lionnel a donné pouvoir à MASSON Raynald
DORIDOR Marion a donné pouvoir à GUILLERY Christine
Absents : CAMUS Patrick, LE RET Kévin, LE MOING Jean-Marc, LIEVRE-CORMIER Claire,
Secrétaire de séance : DUMAS Laurence

FINANCES

2025-051 – INTEGRATION A LA CENTRALE D'ACHAT RESAH ET INTEGRATION D'UN GROUPEMENT D'ACHATS AVEC GOLFE DU MORBIHAN- VANNES AGGLOMERATION - TELEPHONIE FIXE & MOBILE

Il est envisagé de rechercher des synergies entre la commune de Plougoumelen et Golfe du Morbihan Vannes agglomération notamment dans le domaine du numérique.
A cette fin, il est proposé d'adhérer à la centrale d'achat (RESAH) à compter de 2026 permettant une mutualisation des achats et ce, contre une adhésion de 300 euros. Cette mission sera pilotée par l'Agglomération et concerne les lots téléphonie mobile et téléphonie fixe.

Le lot téléphonie fixe a été remporté par le fournisseur d'accès Orange et le lot téléphonie mobile par le fournisseur d'accès Bouygues Télécom.

Vu l'avis favorable de la commission Finances, RH, administration générale en date du 1er décembre 2025,

Le conseil municipal après en avoir délibéré et voté à la majorité (2 Abstentions : M. MOCQUET, Mme LEMAITRE) :

- Autorise la commune à adhérer au groupement de commande Resah pour la téléphonie fixe et mobile moyennant une adhésion de 300 euros,

- Donne pouvoir à Mme Le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Secrétaire de Séance
Mme Laurence DUMAS

MAIRIE DE PLOUGOUMELEN

Plougoumelen le 12 décembre 2025
Le Maire
Léna BERTHELOT